

# Communauté de communes

## « Val de Boutonne »

32 avenue de Poitiers 79170 BRIOUX SUR BOUTONNE

\*\*\*\*\*

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2015

\*\*\*\*\*

### PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille quinze, le 22 avril à 20 heures 30, les délégués des communes adhérentes à la Communauté de Communes « Val de Boutonne » dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire au siège de la Communauté de communes Val de Boutonne 32 avenue de Poitiers 79170 Brioux sur Boutonne sous la présidence de Bernard GILLIER.

Date de convocation → 14 avril 2015                      Date d'affichage → 15 avril 2015  
Titulaires en exercice → 28  
Titulaires présents → 21                      Excusés → 6                      Absents → 1  
Suppléants présents → 8                      Excusés → 4                      Absents → 2  
Nombre de votants → 24                      Pouvoir → 0

Secrétaire de séance : Yoann RICHARD

Séance levée à 23 h 00

COMMUNES	TITULAIRES				SUPPLEANTS			
	DELEGUES	P	Ex	Abs	DELEGUES	P	Ex	Abs
ASNIERES EN POITOU	BARREAUD Michel			X	PAILLAUD Raymond	X		
BRIEUIL SUR CHIZE	PICARD Marylène	X			GUERINEAU François		X	
BRIOUX / BOUTONNE	HAYE Jean-Marie	X						
	PAGENEAU Liliane	X						
	LEVEQUE Alain	X						
	ANTELME Marie-Odile	X						
CHERIGNE	GABOREAU Bernard	X			MOREAU Olivier		X	
CHIZE	BARRE Daniel		X					
	CHAMARRE Eric	X						
	MOUNOURY Didier	X						
ENSIGNE	BELAUD Bernard		X		POMMIER Jean-Marie			X
LES FOSSES	JUIN Hubert	X						
	DENOËL Bertrand		X					
JUILLE	JOUANNET Paul	X			BOUTIN Jacqueline	X		
LUCHE SUR BRIOUX	RICHARD Yoann	X			COUTANT Christian		X	
LUSSERAY	DURGAND François		X		CATHELINÉAU Frédéric	X		
PAIZAY LE CHAPT	BERTON Jacques	X			LEPINOUX Marie-Claude	X		
PERIGNE	GROLLEAU Jean-Michel	X						
	MIGAUD Magali	X						
	DUBREUIL Wilfrid	X						
SECONDIGNE / BELLE	BERNARDIN Jocelyne	X						
	LEMELE Christian	X						
SELIGNE	DUPIN Jacques		X		BERTHON Marie-France	X		
VERNOUX / BOUTONNE	LONGEAU Daniel		X		MARTIN François			X
LE VERT	MOULIN Philippe	X			BAUDRY Nicole	X		
VILLEFOLLET	NIVELLE Jean-Pierre	X			GUIBET Mireille		X	
VILLIERS EN BOIS	HUCTEAU Patrice	X			MALVAUD Gérard	X		
VILLIERS SUR CHIZE	GILLIER Bernard	X			VINCENT Sylviane	X		

M. le Président ouvre la séance à 20 h 45.

M. Yoann RICHARD est désigné comme secrétaire de séance.

## DELIBERATIONS

---

### **1 – Convention relative à l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive**

(délibération 2015.04.22-22)

#### Service Administration Générale

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président donne lecture du rapport suivant :

Monsieur le Président expose que suite au départ à la retraite d'un médecin et la difficulté d'en recruter un nouveau, le Centre de Gestion des Deux-Sèvres va restructurer le service médecine professionnelle préventive.

La convention avec le service médecine va donc être modifiée.

Les modifications seront les suivantes :

- la visite des emplois aidés ne sera plus assurée,
- 24 centres sur les 32 actuels seront maintenus,
- le coût est fixé à 42 € par an et par agent.

Cette convention est accordée sans limitation de durée. Toute résiliation de la convention doit être adressée au Centre de Gestion par lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation ne pourra intervenir qu'au 31 décembre de chaque année en respectant un préavis de 3 mois.

Monsieur le Président invite en conséquence le conseil à délibérer.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de M. le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte la nouvelle convention d'adhésion au service médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion des Deux-Sèvres,  
Charge le Président de l'exécution de la présente décision,  
Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires.

### **2 – Tarifs : piscine – accueil de loisirs et minibus pour les hors canton à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015**

(délibération 2015.04.22-23)

#### Service Jeunesse

Rapporteur : Madame la Vice Présidente

Rapporteur : Madame la Vice Présidente

Madame la Vice Présidente donne lecture du rapport suivant :

Madame la Vice Présidente expose qu'il convient de modifier certains tarifs à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015 :

<b>ANIMATION VIE TERRITOIRE 2015</b>						
<b>Catégorie</b>	<b>Allocataire CAF et MSA</b>					
Dispositif	semaine	journée	1/2 journée	heure	garderie	transport

Accueil Loisirs Vacances	67,00 €	14,50 €			1 € par session et par enfant	1 € par trajet et par enfant
Accueil Loisirs Sportifs : semaine de 3 jours	32,00 €	16,00 €			1 € par session et par enfant	1 € par trajet et par enfant
Accueil Ados	Gestion Associative					
Accueil du mercredi		13,00 €	10,00 €	3,00 €	1 € par session et par enfant	1 € par trajet et par enfant
Mini Séjours		30,00 €			1 € par session et par enfant	1 € par trajet et par enfant
Halte garderie	Selon barème national prestation de service de la CNAF					
<b>Catégorie</b>	<b>Hors territoire de la Cté de communes Val de Boutonne</b>					
Dispositif	semaine	journée	1/2 journée	heure	garderie	transports
Accueil Loisirs Vacances	91,00 €	19,00 €			1 € par session et par enfant	1 € par trajet et par enfant
Accueil Loisirs Sportifs : semaine de 3 jours		16,00 €			1 € par session et par enfant	1 € par trajet et par enfant
Accueil Ados	Gestion Associative					
Accueil du mercredi		19,00 €	15,00 €	5,00 €	1 € par session et par enfant	1 € par trajet et par enfant
Mini Séjours		35,00 €			1 € par session et par enfant	1 € par trajet et par enfant
Halte garderie	Selon barème national prestation de service de la CNAF					

TARIFICATION EQUIPEMENT PISCINE		
	TYPE ENTREE	ENTREE ENFANT
CATEGORIE		ENTREE ENFANT    10 ENTREES ENFANT
TARIFS		1,80 €                    15,00 €

	TYPE ENTREE	ENTREE ADULTE
CATEGORIE		ENTREE ADULTE    10 ENTREES ADULTE
TARIFS		3,20 €                    28,00 €

	par séance et personne	Parent supplémentaire	forfait mois juillet	forfait mois d'août
Cours débutant	10,00 €			
Perfectionnement	10,00 €			
Aquaphobie	10,00 €			
Aquagym	8,00 €		50,00 €	50,00 €
Bébé nageur (+ le parent accompagnateur) (tarif par enfant)	6,00 €	tarif entrée piscine adulte		
Ephad	10,00 €			

ADMINISTRATION GENERALE		
Minibus pour les associations du territoire de la Cté de communes Val de Boutonne	Caution	180,00 €
	Prix du Km	38 % du barème fiscal de l'année
	+ de 3 jours consécutifs	7,50 € par jour
Minibus pour les associations hors territoire de la Cté de communes Val de Boutonne	Caution	180,00 €
	Prix du Km	50 % du barème fiscal de l'année
	Par jour de location	7,50 €

Monsieur le Président invite en conséquence le conseil à délibérer.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Mme la Vice Présidente et M. le

Président et en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention) :  
Accepte ces nouveaux tarifs,  
Charge le Président de l'exécution de la présente décision,  
Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires.

**Le planning de la piscine sera transmis en mairie et inséré sur le site internet.**

### **3 – Budget Communauté de communes : Décision modificative n°1** (délibération 2015.04.22-24)

Service Administration Générale  
Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président donne lecture du rapport suivant :

Vu la délibération en date du 25 février 2015,

Monsieur le Président expose que lors de l'élaboration du budget 2015 de la Communauté de communes, il a été omis de budgéter le remboursement du capital du prêt souscrit auprès du Crédit Mutuel remboursé par anticipation.

Monsieur le Président propose donc la décision modificative suivante :

79057 Code INSEE	CDC du VAL DE BOUTONNE BUDGET COMMUNAUTE DE COMMUNES	DM n°1 2015
---------------------	---	-------------

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	233 725,82 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>233 725,82 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2313-30 : CENTRE BOURG PERIGNE	233 725,82 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>233 725,82 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>233 725,82 €</b>	<b>233 725,82 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Monsieur le Président invite en conséquence le conseil à délibérer.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Mme la Vice Présidente et M. le Président et en avoir délibéré, à la majorité (2 abstentions) :  
Accepte cette décision modificative,  
Charge le Président de l'exécution de la présente décision,  
Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires.

### **4 – Réaménagement du prêt Gendarmerie** (délibération 2015.04.22-25)

Service Administration Générale  
Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président donne lecture du rapport suivant :

Monsieur le Président expose que suite au dernier conseil, des demandes de réaménagement de prêt ont été transmises aux différentes banques.

Le Crédit agricole a proposé le réaménagement suivant pour le prêt Gendarmerie :

Caractéristiques du Financement	Situation Actuelle	Réaménagement proposé	Variations
Capital Restant dû au 03/04/2015	1 133 747,81 €	1 133 747,81 €	
Durée résiduelle (en mois)	315	240*	
Montant prochaine échéance	17 054,42 €	17 985,52 €	931,10 €
Périodicité	Trimestrielle	Trimestrielle	
Taux du prêt	3,77%	2,46%	-1,31
Type de taux	Fixe	Fixe	
Frais dossier	-	1 700,62 €	
Indemnités de réaménagement	-	10 685,57 €	
Coût total	1 790 715,39 €	1 451 227,44 €	- 339 487,95 €

\*durée maximum autorisée pour un réaménagement

Monsieur le Président invite en conséquence le conseil à délibérer.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de M. le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte cette offre de réaménagement,

Charge le Président de l'exécution de la présente décision,

Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires.

### **5 – Décision modificative n°2 : réaménagement du prêt Gendarmerie et intérêt ligne de trésorerie**

(délibération 2015.04.22-26)

*Service Administration Générale*

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président donne lecture du rapport suivant :

Monsieur le Président expose que suite au réaménagement du prêt Gendarmerie et pour le paiement des intérêts de la ligne de trésorerie, il convient de proposer la décision modificative suivante :

79057 Code INSEE	CDC du VAL DE BOUTONNE BUDGET COMMUNAUTE DE COMMUNES	DM n°2 2015
---------------------	---	-------------

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

DM N°2

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-627 : Services bancaires et assimilés	0,00 €	12 386,19 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12 386,19 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-022 : Dépenses imprévues ( fonctionnement )	13 988,86 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues ( fonctionnement )</b>	<b>13 988,86 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6615 : Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00 €	1 602,67 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 602,67 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>13 988,86 €</b>	<b>13 988,86 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Monsieur le Président invite en conséquence le conseil à délibérer.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de M. le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte cette décision modificative,

Charge le Président de l'exécution de la présente décision,

Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires.

## INFORMATIONS

### **TOUR DE TABLE DES VICE PRESIDENTS**

#### **\* Commission Jeunesse**

- Organisation d'une course de trottinette par les éducateurs avec les écoles :

- 1<sup>er</sup> juin à Périgné
- 8 juin à Vauballier
- 15 juin à Chizé
- 22 juin à Paizay le Chapt
- 29 juin Brioux sur Boutonne

- Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant : fonctionne correctement sur Périgné et Villiers en Bois, mais pas sur Availles sur Chizé.

Une sortie au Zoodyssée sera organisée le 25 juin avec toutes les assistantes maternelles.

- L'accueil de loisirs de Pâques débute lundi.

- Mise en place de mini-camp au Lambon en juillet et août.

- Le kayak est commencé pour les écoles, il y a des inquiétudes sur le niveau d'eau. Après les 6 après midi, une journée est organisée avec le départ au Vert et l'arrivée à Dampierre.

- Brioux les 9 et 16 juin,
- Chizé le 15 juin,
- Périgné le 18 juin,
- Les Fosses le 19 juin.

- Les créneaux piscine pour les écoles ont été attribués. La piscine ouvrira le 8 juin.

- réunion le 18 mai pour le projet éducatif territorial (PEDT) et pour la compétence scolaire.

#### **\* Commission Economie**

- Centre bourg de Périgné : le dossier avance nous sommes dans l'attente de l'Avant Projet Sommaire.

- Le dernier atelier relais va être loué au 15 juin.

- Maison funéraire : le projet est en cours de chiffrage.

- Réunion avec les professionnels de santé : nécessité d'élaborer un projet de territoire pour inciter les jeunes praticiens à venir sur notre territoire. La prochaine réunion des professionnels de santé est fixée au 20 mai à 20 h 30 à la Communauté de communes.

#### **\* Commission Environnement**

- Le caisson bidon est mis en place, celui pour les gravats a été retiré.

- La barrière de la déchèterie a été endommagée par un usager.

- Le problème sur la benne Ordures ménagères est résolu.

- Une communication sur le tri sélectif va être relancée car il a été constaté un relâchement sur le tri sélectif.

- Les listings du matériel et des agents est en cours. Certaines communes n'ont pas répondu.

#### **\* Commission Sociale**

- L'animation Part'âge qui se déroulait aux serres de Chérigné a accueilli 16

personnes. La prochaine animation aura lieu le 19 mai à Ensigné sur le thème « faites vos jeux ».

## QUESTIONS DIVERSES

- Subventions 2015 : suite au tableau distribué au dernier conseil communautaire, il est proposé de maintenir le montant des subventions proposé, mais un gel pour 2016 est proposé. Les associations seront informées de cette décision.

- Réforme territoriale :

M. le Président distribue aux élus communautaires un article de l'Angérien sur les difficultés rencontrées par Vals de Saintonge.

Une réunion avec la Communauté cantonale de Celles sur Belle est fixée au 5 mai à 17 h 30.

Une rencontre sera demandée également avec les Communautés de Communes Cœur du Poitou et du Mellois.

Tous les tableaux de dotations ne nous ont pas été retournés.

Une rencontre avec le Directeur de l'Association des Maires a été organisée afin de faire le point sur les 2 contentieux en cours. Une phase de négociation va s'engager.

Pour la compétence école, un comité de pilotage va être créé avec des membres de la commission Jeunesse, les maires des communes qui ont des écoles, les associations et professeurs des écoles.

La commune de Le Vert demande s'il est possible de mettre en place une collecte ponctuelle des encombrants. La commission Environnement va travailler sur la question.

La fête du pain aura lieu à Chérigné le 9 mai :

- l'atelier du petit mitron de 14 à 18 h
- la randonnée gourmande à partir de 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 23 h.

Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme.

Le Président  
Bernard GILLIER

Le secrétaire de séance  
Yoann RICHARD